

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 mai 2020

Rapport du médiateur de l'AMF 2019

Le rapport du médiateur de l'AMF 2019 est publié. En 2019, les demandes de médiation ont été moins nombreuses qu'en 2018 (-11%). Les recommandations du médiateur, même lorsqu'elles ne sont pas en faveur du demandeur, sont toujours très suivies. Des avancées ont été obtenues dans la loi PACTE. La consultation du Journal de bord du médiateur, qui tire chaque mois les leçons générales d'un dossier de médiation, progresse.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ARTICLE

MÉDIATION

19 mai 2020

Le rapport annuel du Médiateur



COMMUNIQUÉ AMF

MÉDIATION

07 mai 2020

Le médiateur de l'AMF publie son rapport annuel 2019



ARTICLE

MÉDIATION

21 janvier 2020

Quelles règles encadrent la médiation ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02